

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association les Amis de Sainte Sigolène de Soual seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Pyrénées dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie Pyrénées
11, boulevard des Récollets - 6b
CS 97802
31078 Toulouse Cedex 4
05 67 11 65 45
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

COMMUNE DE SOUAL

Mairie, 2 place d'Occitanie
81580 Soual
05 63 75 52 49
contact@mairie-soual.fr
<http://www.mairie-soual.fr/>

ASSOCIATION LES AMIS DE SAINTE SIGOLÈNE DE SOUAL

Place d'Occitanie
81580 Soual
06 08 53 22 25



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

**L'EGLISE SAINTE
SIGOLENE
à SOUAL (81)**



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du Patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Au Xème siècle, à l'initiative de l'abbaye Saint Benoît de Castres, un édifice religieux primitif fut construit à Soual où avait été créée une sauveté autour d'un prieuré avec une église et un monastère. Dédié à Sainte Sigolène, Sainte moniale albigeoise du VIIème siècle, ce prieuré était l'un des principaux de l'abbaye en raison de sa position géographique stratégique, vu que la rivière adjacente était la "frontière" entre le Comté de Toulouse et la Vicomté d'Albi des vicomtes Trencavel. En effet, la tour-clocher de l'église de Soual servait ainsi de tour de garde et de défense pour y contrôler le passage à gué de la rivière Sor avec son péage, dit en langue franque "une leude".

Sur le plan architectural, cette première église était romane, avant d'évoluer au XIVème siècle dans un style de transition qualifié de romano-gothique, tout particulièrement pour son imposant clocher, bâti en pierres de taille de grès de Navès de couleur sable et couvert en ardoises. Ce dernier est toujours d'époque aujourd'hui alors que la nef a été agrandie une troisième fois à la fin du XVème siècle.

LE PROJET DE RESTAURATION

De nos jours, cet édifice religieux a besoin de travaux prioritaires de restauration et de remise en valeur de l'ensemble de ses façades extérieures. En effet, en raison principalement de l'usure du temps (intempéries, pollution, végétation, volatiles...), les maçonneries sont hélas détériorées et nécessitent une minutieuse rénovation, notamment sur les sculptures et les fins détails architecturaux ornant ce monument emblématique.

Devant le coût conséquent de ce programme patrimonial d'envergure, vous pouvez soutenir la préservation de l'église Sainte Sigolène de Soual grâce à cette souscription.

| | |
|----------------------|-----------|
| Montant des travaux | 215 797 € |
| Objectif de collecte | 129 478 € |
| Début des travaux | 2020 |

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'EGLISE SAINTE SIGOLENE à SOUAL (81)

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62865
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'EGLISE SAINTE SIGOLENE à SOUAL (81)

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

| Exemples de dons | 50 € | 200 € | 500 € |
|--|--------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu | 17 € | 68 € | 170 € |
| <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small> | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 12,5 € | 50 € | 125 € |
| <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small> | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés | 20 € | 80 € | 200 € |
| <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small> | | | |

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du Patrimoine